

CM1 · FICHE 163720

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui entretient des plantes et des jardins ». Retrouve le métier.

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

2. Définition : « Personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ». Retrouve le métier.

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

3. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « réalise des photographies » ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

4. Quel métier désigne une personne qui prépare des pâtisseries ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

5. Quel métier désigne une personne qui répare des chaussures ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

6. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « répare des chaussures » ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

7. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Définition : « Personne qui confectionne des vêtements ». Retrouve le métier.

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

9. Quel métier désigne une personne qui crée des images pour accompagner un texte ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

10. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « crée des images pour accompagner un texte » ?

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.